

Ecole élémentaire du Hohberg

10 rue du Hohberg
67 200 STRASBOURG

Tel : 03 68 98 52 13

Courriel : ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

UAI de l'école : 0672728 J

26 classes

Procès-verbal de la 2e séance ordinaire du Conseil d'Ecole Année scolaire 2021 / 2022

Mardi 28 mars 2022, de 17h30 à 19h30

Participants à la séance :

NOM Prénom	STATUT	NOM Prénom	STATUT
<i>Equipe pédagogique</i>			
ANWEILLER Florie	<i>Enseignant</i>	OURAMDANE Ourdia	<i>Enseignant</i>
SCHILLIO Thierry	<i>Enseignant</i>	PETYNIAK Aleksandra	<i>Enseignant</i>
BECKER Yvan	<i>Enseignant</i>	PIVIN Jean-François	<i>Enseignant</i>
BELAKEHAL Kamel	<i>Enseignant</i>	REIGNIER Véronique	<i>Enseignant</i>
BELLOM Clémence	<i>Enseignant</i>	STEFANINI Lucie	<i>Enseignant</i>
BLUM Véronique	<i>Enseignant</i>	UMBRICHT Christian	<i>Enseignant</i>
BRUNO Camille	<i>Enseignant</i>	VELTEN Corinne	<i>Enseignant</i>
DEMILLY Sandrine	<i>Enseignant</i>	VERHEYE Clara	<i>Enseignant</i>
DETHOREY Aurélie	<i>Enseignant</i>	RODICQ Jeanne	<i>Enseignant</i>
EVA Mathilde	<i>Enseignant</i>	THISS Maxime	<i>Enseignant</i>
FUGER Marina	<i>Enseignant</i>	LE PEZENNEC Sébastien	<i>Enseignant</i>
HEITZMANN Alain	<i>Directeur Ecole Elem.</i>	MATTEI Corinne	<i>Enseignant</i>
<i>Parents élus</i>			
EL KADDOURI Malika	<i>Représentant des parents</i>	HAMADA Kalina	<i>Représentant des parents</i>

EL MANSOURI Fadma	<i>Représentant des parents</i>	MORIN Cédric	<i>Représentant des parents</i>
FATAH Nadir	<i>Représentant des parents</i>	MORO Véronique	<i>Représentant des parents</i>
EUROMETROPOLE			
SAROT Rémi	<i>RPS Ville de Strasbourg</i>	OZENNE Pierre	<i>Adjoint à la Maire</i>
ENGEL Dominique	<i>RTS Ville de Strasbourg</i>		
MATTERN Daniel	<i>RTT Territoire Ouest</i>		
RITT Luka	<i>Représentant AFL 67</i>		

Absents excusés :

Toutes les autres personnes conviées au Conseil d'Ecole ont été excusées.

Le directeur remercie les personnes présentes et leur propose de faire un rapide tour de table pour se présenter.

En sa qualité de directeur, monsieur HEITZMANN prend la présidence du présent conseil.

Madame ANWEILLER, enseignante, se propose d'assurer le rôle de secrétaire de la séance.

1. Point sur les effectifs et la répartition pédagogique

- Hausse non négligeable du nombre d'élèves : 492 actuellement. L'effectif était de 477 à la rentrée de septembre. De nombreuses arrivées ont eu lieu en janvier-février, en particulier des élèves allophones. La venue d'enfants en provenance d'Ukraine est annoncée par l'Inspection Académique, sans chiffres connus à ce jour.
- Prévisions rentrée 2022 : l'effectif théorique global serait de 500 élèves, avec des CP à 15-16 enfants par classe. Ces données sont encore hypothétiques à l'heure actuelle.
- L'équipe pédagogique et les parents élus s'inquiètent des difficultés rencontrées concernant le remplacement des enseignants absents. Le manque de moyens humains, corrélé aux restrictions sanitaires des deux périodes précédentes (limitation ou interdiction de brassage des élèves), a été

tout à fait préjudiciable à la continuité et aux apprentissages scolaires dans plusieurs classes de l'école.

2. **Projet d'école 2019/2022**

Rappel des 3 objectifs du Projet d'Ecole :

- 1/ *Améliorer la compréhension des textes*
- 2/ *Renforcer le lien école-famille pour favoriser la co-éducation*
- 3/ *Développer les compétences de raisonnement mathématiques*

Conformément au calendrier prévu, le projet d'école est entré dans sa troisième et dernière année.

3. **Rythmes scolaires / Semaine de 4 jours**

Nous devons procéder au vote sur la proposition de renouvellement de la demande de dérogation concernant l'organisation scolaire selon la semaine de quatre jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi, 8h30-12h-14h-16h30).

Détail des voix :

Votants : 29

Nombre de voix pour : 24

Nombre de voix contre : 2

Nombre d'abstentions : 3

Résultat du vote : Pour

Le conseil d'école s'est prononcé en faveur de « Renouvellement de la demande de dérogation concernant l'organisation scolaire selon la semaine de quatre jours » et propose l'organisation du temps scolaire suivante à partir de la rentrée 2022 :

Lundi	8h30-12h	14h-16h30
Mardi	8h30-12h	14h-16h30
Jeudi	8h30-12h	14h-16h30
Vendredi	8h30-12h	14h-16h30

4. **Présentation des projets de classe**

- Résidence Artistique :

Une compagnie d'artistes, La Grand Roue, intervient depuis février dans l'école et travaille avec plusieurs classes, sur l'écriture de contes animaliers.

Vendredi 1^{er} avril : installation de Radio Perroquet dans l'école pour la journée (animations sonores)

- Un projet de partenariat avec une association strasbourgeoise, La Compagnie du Grain de Rire, démarre cette année. Cette collaboration vise à aider une école rurale en Côte d'Ivoire, qui rencontre de grandes difficultés matérielles et pédagogiques.

- THEMIS – Conseil des enfants de quartier :

A l'échelle de l'ensemble de l'école, le projet de « Conseil des enfants » porté par l'association Themis, la Ville de Strasbourg et l'Education Nationale est relancé. Il s'agit d'un « dispositif expérimental visant la constitution d'un conseil territorial des enfants, expérimentation préalable au développement de conseils dans l'ensemble des quartiers de la ville ».

Un conseil d'élèves au niveau de l'école, et un conseil de quartier en binôme avec l'Ecole Elémentaire des Romains, ont été mis en place.

Dans les classes de CE2-CM1-CM2 des délégués ont été élus, ainsi que des délégués représentants de l'école lors des conseils de quartier.

3 projets avaient été définis l'an dernier, qui sont relancés cette année :

- Plus de gestes écologiques dans le quartier
- Présence d'une vente à emporter alimentaire (food-truck, stand, etc)
- Fête de quartier

- **Projets par niveaux :**

⇒ **CP :**

- 7 classes de CP : Escalade à la salle Block Out (4 jours)

⇒ **CE1 :**

- 7 classes de CE1 : Poney dans un centre équestre (4 jours) à Wolfisheim
- Projet VRAC : une fois par semaine les enfants préparent les paniers
- L'école du dehors : tous les lundis 3 classes de CE1 vont les après-midis dans les parcs environnants afin de travailler en extérieur sur différents domaines d'apprentissage (mathématiques, lecture, arts plastiques, EPS, etc.)
- Cycle natation - si des parents accompagnateurs sont volontaires pour accompagner

⇒ **CE2 :**

- 2 classes de CE2 : Escalade à la salle Block Out (4 jours) en mai/juin
- Education à la sécurité routière : permis piéton
- Cycle natation - si des parents accompagnateurs sont volontaires pour accompagner
- Cinéma
- Musées

⇒ **CM1 :**

- 2 classes de CM1 : Escalade à la salle Block Out (4 jours) en mai/juin
- Education à la sécurité routière
- École et cinéma
- La classe de Mme Demilly : 1 semaine au mois de décembre à Baggersee (activités sportives)

- CM1 de Mme SERRES : opéra en mai

⇒ **CM2 :**

- Education à la sécurité routière
- Escrime (1 CM1 et 1 CM2)
- Patinoire (3 CM2)
- Classe transplantée neige (février) pour 3 classes de CM2
- Permis internet
- Mme BLUM : L'odyssée citoyenne (avec THEMIS)

⇒ 3 classes ainsi que le dispositif UPE2A bénéficient d'une intervention en musique durant une matinée par semaine, sur une période de 8 semaines.

⇒ **Parc à vélos et permis vélo :**

D'octobre à mars un lot de vélos a été mis à disposition de l'école. De nombreux élèves ont pu ainsi pratiquer le vélo dans la cour B, et même apprendre à réparer et entretenir les machines. Une classe de l'école (CM1 Mme Serres) a passé le permis vélo et a assuré le transfert des bicyclettes jusqu'à une école de Haute-pierre.

5. Admissions en CP et passage en 6^e

a. Admissions en CP

Rappel de la procédure :

Les familles dont l'enfant est scolarisé en Grande Section de Maternelle reçoivent au mois de mars un certificat d'inscription de la part de la Ville de Strasbourg, par courrier. Elles prennent alors rendez-vous avec la direction de l'école élémentaire, par téléphone ou via un tableau affiché en Maternelle. Le jour du rendez-vous les parents doivent se munir du certificat d'inscription, du livret de famille ou d'un acte de naissance, du carnet de santé ou d'une attestation de vaccination. Une fiche de renseignements a également été distribuée aux familles, à compléter et à rapporter le jour de l'inscription.

Les éventuelles demandes de dérogation se font auprès du service Scolarité de la Ville de Strasbourg.

b. Passage en 6e

La procédure administrative d'affectation en 6^e est en cours. Elle se fait en deux temps, avec les documents Volet 1 et Volet 2 à compléter et signer. Il est essentiel pour les parents de respecter les dates de retour de ces fiches, le calendrier de l'Inspection Académique n'admettant aucun retard.

Les demandes de dérogation de secteur de collège doivent obligatoirement être accompagnées de documents justificatifs ; une simple lettre ne suffit pas.

6. Kermesse de l'école :

Fête de fin d'année prévue le vendredi 24 juin 2022

Présentation de l'événement par l'équipe en charge de la kermesse :

Sur temps scolaire aura lieu une kermesse pour les enfants, avec jeux et activités. Il faudrait des parents afin d'aider.

Le soir après 16h30 : moment convivial avec les parents ; des boissons et un barbecue seront proposés.

L'équipe enseignante est à la recherche de barbecues et de tonnelles.

Proposition : Contacter les associations du quartier.

7. STRASBOURG EUROMETROPOLE :

- **Sécurité Rue Ovide :**

Le point d'accès des CE2-CM1-CM2 situé rue Ovide pose un problème de sécurité majeur, au niveau de la chaussée.

Suite à notre demande, une interdiction de circuler a été mise en place aux horaires d'entrée/sortie des élèves, pendant les congés scolaires de la Toussaint 2020. Une dépose-minute a été installée rue de l'Engelbreit, juste avant l'entrée de la rue Ovide.

La Police Municipale est venue au départ informer les automobilistes et contrôler la bonne application de cette interdiction.

Elle continue de venir ponctuellement, sur notre demande, mais ne peut assurer une présence permanente, faute d'effectifs suffisants.

La situation est particulièrement problématique : un certain nombre d'automobilistes, souvent informés de l'interdiction de circuler, continuent malgré tout d'emprunter la rue pour chercher/déposer leurs enfants, mettant en danger l'ensemble des piétons et cyclistes qui sont sur la chaussée et qui se pensent protégés par le panneau en début de rue.

Un accident de personne a eu lieu à l'automne, et plusieurs accidents ont été évités de justesse depuis la rentrée. Des altercations entre usagers sont également à signaler. Il y a de fait tous les jours une mise en danger réelle des utilisateurs de la rue.

La Ville de Strasbourg a annoncé l'installation d'une borne mobile à l'entrée de cet axe, mais nous n'avons à ce jour aucune date d'installation, ni aucuns détails sur les modalités d'utilisation de ce dispositif.

Pour rappel, environ 1000 élèves et leurs familles utilisent quotidiennement cette rue, 4 fois par jour. Cette rue ne desservant aucune habitation de manière directe, elle pourrait et devrait dans les meilleurs délais être fermée à toute circulation automobile ordinaire. Nous en faisons la demande expresse, et insistante, à l'Eurométropole, par le biais de ce 2e Conseil d'Ecole.

⇒ *Le représentant de la Ville indique qu'il y aura bien une borne qui sera installée à l'entrée de la rue Ovide ; mais sans date précise.*

- **Point sur l'avancement des travaux et le projet de rénovation du Groupe Scolaire :**

Les travaux de rénovation du bâtiment A ont démarré en janvier 2022, suite au déménagement des classes de CP et CE1 dans les modulaires de maternelle à Noël. Quelques questions se posent désormais :

- Quelle est la date prévue de la fin des travaux, et du transfert des classes dans le bâtiment rénové ?

⇒ *Réponse de la Ville : livraison du bâtiment prévue au printemps 2023*

- Les classes du bâtiment B seront-elles (toutes) déplacées en même temps ? A quelle échéance ? Cette question est-elle liée à la construction de nouvelles écoles à proximité ?

⇒ *Réponse Ville : L'école Jean Mentelin doit voir le jour en septembre 2024. A ce moment-là, la carte scolaire sera impactée ; et les effectifs pour les écoles seront revus. Dans l'immédiat, les travaux pour le projet de l'école Jean Mentelin n'ont pas démarré. Il devrait y avoir une nouvelle école quartier Virgile, ainsi qu'à Koenigshoffen Est afin de soulager l'Ecole des Romains.*

- Le gymnase étant vétuste, sa rénovation est-elle prévue ? Si oui, dans quel délai ?

Si le bâtiment B devait être détruit il y aurait de grands espaces permettant de faire de l'omnisport ; les enseignants trouvent que cela pourrait être intéressant de les investir pour les écoles du coin.

⇒ *La Ville de Strasbourg a un plan de rénovation sur l'ensemble des gymnases de la ville. Beaucoup de gymnases sont en piteux état. M Ozenne va s'informer pour savoir si le gymnase du Hohberg fait partie de cette liste de gymnase à rénover.*

- Est-il question d'une médiathèque à Koenigshoffen ?

La population de Koenigshoffen et du quartier du Hohberg sont en pleine expansion, une médiathèque serait bienvenue et sûrement très utilisée.

⇒ *Réponse Ville : Pour l'instant il y a différentes médiathèques sur la ville de Strasbourg. Chaque quartier de Strasbourg n'est pas amené à en avoir une. Avec le prolongement de la ligne de tram, la ville de Strasbourg estime que les différentes médiathèques seront facilement accessibles pour les écoles et les habitants du quartier.*

- **Végétalisation de la future cour d'école :**

Une phase de concertation entre l'équipe pédagogique, les élèves, les parents élus, la Ville de Strasbourg et l'association Eco Conseil s'est déroulée en décembre-janvier.

Elle a abouti à un projet de végétalisation de la future cour de l'école, qui devrait mis en œuvre d'ici la réouverture du bâtiment A en 2023. L'équipe pédagogique et les parents qui ont participé à la concertation auraient apprécié d'avoir plus de temps en amont pour s'appropriier les outils et les documents de travail.

La question de la zone d'implantation d'une rangée d'arceaux pour vélos n'est pas tranchée. Pour l'heure, la Ville et l'Ecole ne sont pas d'accord sur la zone d'installation de ces arceaux, pour des

questions d'accès et de sécurité. Il serait regrettable de ne pas pouvoir disposer de davantage d'arceaux, leur nombre étant d'ores et déjà insuffisant.

⇒ *M. Mattern, Responsable Technique de Territoire, s'engage à faire les démarches afin qu'il y ait plus d'arceaux dans la future cour d'école.*

- **Nettoyage des locaux scolaires :**

Nous constatons et regrettons que du fait d'un manque de moyens humains ou financiers, la Ville ne puisse assurer un nettoyage satisfaisant des locaux scolaires. Le RPS, M. Engel, et les agents présents au quotidien dans l'école s'acquittent au mieux de leurs missions, et ont à cœur de rendre les bâtiments agréables à utiliser pour les enfants et les adultes. Mais le personnel d'entretien reste en nombre limité et insuffisant, à cause du non remplacement des agents notamment.

L'ensemble du conseil d'école réuni ce jour souhaiterait que l'Eurométropole mette en place les moyens nécessaires à l'amélioration de cette situation problématique.

⇒ *Réponse Ville : Il y a un arbitrage qui doit être mené pour pallier ces manques.*

- **Sonneries dans la structure modulaire :**

Depuis l'arrivée des classes de CP et de CE1 dans le bâtiment le 03 janvier dernier, les sonneries ne correspondent pas toutes aux horaires de l'école élémentaire, dérangeant et induisant en erreur enfants et enseignants. Malgré les demandes du RPS aux services concernés, il y a visiblement un problème technique difficile à résoudre.

Nous souhaitons vivement que ce réglage puisse être effectué dans les meilleurs délais.

⇒ *Réponse Ville : Le système de sonnerie dans les modulaires provient d'une entreprise de l'ouest de la France ; dans l'immédiat il n'y a pas de solution pour régler ces sonneries.*

- **Périscolaire :**

- Activités périscolaires (mardi et vendredi) : en général toutes les activités sont maintenues sauf absence non remplacée d'un animateur.
- M. SAROT, Responsable Périscolaire de Site, pose la question du mode de communication à privilégier avec les parents. Il a réalisé deux réunions avec les parents et seuls deux personnes étaient présentes.
- S'il y a des soucis lors de la cantine, les parents peuvent contacter directement monsieur Sarot.
- Quand un enseignant est absent, le repas de cantine n'est pas facturé parce que c'est une absence justifiée.
- Si jamais un enseignant est absent pour une formation ou autre, il peut en informer le responsable de la cantine afin de pointer les absences des enfants qui seraient justifiées.

- **Garderie (AFL 67) :**

A partir du 25 avril, les inscriptions seront ouvertes pour l'accueil du matin et du soir pour l'année 2022/2023.

L'accueil du matin est donc bien maintenu l'année prochaine.

Le matin l'AFL accueille une petite dizaine d'enfants, et le soir environ 25 enfants (avec un maximum de 28).

Il y a un souci avec le départ des enfants le soir : certains parents doivent attendre devant le portail avant que quelqu'un vienne. Il est parfois compliqué de savoir qui contacter pour récupérer son enfant. Dans certaines écoles, il y a des plages horaires pour récupérer les enfants, ce qui est intéressant pour les animateurs ; cela leur permet d'organiser au mieux des activités avec les enfants, et ne plus seulement faire de la garderie.

L'idée serait de faire des plages horaires de 15 minutes pour récupérer son enfant afin de permettre la réalisation d'ateliers avec eux.

Date du prochain conseil d'école : mardi 07 juin 2022

A Strasbourg, le 29 mars 2022

Alain HEITZMANN

Président du conseil d'école, en sa qualité de directeur

Mme ANWEILLER, secrétaire de séance